



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

GDF-Suez

Question écrite n° 50144

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les revendications de salariés du groupe GDF-Suez. Le président directeur général de GDF-Suez a vu sa rémunération annuelle augmenter de 15 % en 2008, celle-ci s'établissant à 3,2 millions d'euros. Le vice-président du groupe a vu son salaire annuel augmenté de 183 % pour atteindre 1,3 millions d'euros. Parallèlement, les salariés ont obtenu une hausse de leurs revenus de 0,3 % pour l'exercice 2009. Ainsi, alors que le groupe enregistre un bénéfice de 6,5 milliards d'euros, les patrons sont les seuls récompensés. L'État, premier actionnaire du groupe, reste silencieux sur de telles distorsions. Depuis plusieurs semaines, les gaziers et les électriciens sont en grève pour tenter d'obtenir des revalorisations salariales significatives et le renforcement des effectifs pour le maintien d'une qualité de service malmenée par la sous-traitance et des délais d'intervention toujours plus longs. Les réponses obtenues sont insuffisantes car elles ne remédient pas à la précarisation des salariés et esquissent des conséquences inquiétantes pour le consommateur. Il lui demande donc de prendre des mesures fermes pour encadrer des comportements abusifs et méprisants à l'égard des difficultés que traversent les salariés de GDF-Suez.

Texte de la réponse

Le président-directeur général et le vice-président directeur général délégué de GDF-Suez ont renoncé au stock-options qui leur avaient été attribuées au titre de l'année 2008, ainsi qu'indiqué dans leur communiqué de presse du 26 mars 2009. Le groupe a également indiqué lors de son assemblée générale du 4 mai 2009 que l'ensemble des membres du comité exécutif renonçait à recevoir des stocks-options au titre du programme 2009. Par ailleurs, le groupe respecte totalement l'ensemble des recommandations du rapport AFEP-MEDEF sur la rémunération des dirigeants des sociétés cotées. Pour ce qui concerne les programmes futurs de rémunération des dirigeants, les représentants de l'État au conseil d'administration de GDF-Suez continueront de veiller à ce qu'ils soient en cohérence avec les résultats de l'entreprise, et en adéquation avec les meilleures pratiques de place dans leur dimensionnement et leur distribution.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50144

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5054

Réponse publiée le : 14 juillet 2009, page 7059